



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer

Question écrite n° 126889

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'élargissement de la vaccination HPV. Si des progrès ont été réalisés dans la prévention et le diagnostic des cancers gynécologiques, leur dépistage doit être amélioré. Concernant la prévention du cancer du col par le dépistage et les frottis cervico-vaginaux, de nombreuses études ont montré en 2011 que le dépistage cytologique est peut-être moins sensible que le dépistage virologique (notamment chez les femmes de moins de 45 ans). Nous allons dans un futur proche vers un dépistage non plus par frottis traditionnel avec lecture cytologique de lames mais par la recherche du virus HPV. En un mot, on ne cherchera pas à savoir si la patiente présente une lésion, mais si elle est porteuse du virus qui risque d'entraîner la lésion. Si elle n'est pas porteuse du virus, ce qui est le cas pour 90 % d'entre elles, on sait que la probabilité qu'elle développe un cancer dans les cinq ans est pratiquement nulle. Donc, cette méthode permet d'exclure et de rassurer à juste titre 90 % des femmes. Et pour les 10 % de femmes qui sont porteuses du virus, les modèles proposent que nous nous orientions alors vers un frottis cytologique de triage à la recherche de lésions cytologiques. Aussi, elle lui demande si cette méthode va être mise en place par le Gouvernement pour permettre un élargissement de la vaccination HPV.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126889

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 825

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)